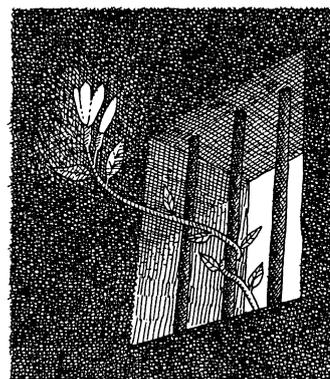


Solidarité avec les détenus de la prison

AVENT et NOËL en prison :

Comment témoigner sa solidarité ?

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité en soutien aux personnes détenues de la prison de Nivelles. Celles-ci sont toujours touchées par ces dons, surtout de savoir qu'ils viennent de personnes qui ne les connaissent pas !



Pour témoigner sa solidarité, voici ce qui peut être offert () :*

thé (en sachets),
café et cappuccino (en unidoses ou en paquet)
chapelets en plastique ou bois (*pas en métal !*),
calendriers et agendas 2025, timbres,
papier à dessin, blocs de feuilles A4 lignées,
crayons noir, crayons de couleurs,
marqueurs, feutres, bics
livres de Sudoku, mots croisés, mots mêlés, etc
(mais pas de mots fléchés !),
jeux de cartes ou de société,
biscuits, gaufres, chocolats, etc.

Et aussi :

tout ce qui peut servir à agrémenter des moments
de convivialité ou les rencontres individuelles.

**Vos dons peuvent être déposer
dans les églises de Nivelles
jusqu'au dimanche 15 décembre.**

Merci pour votre générosité. En communion fraternelle de prière avec vous.

L'Equipe de l'aumônerie catholique de la prison de Nivelles

(*) Ne pas donner de cartes de vœux :

L'aumônerie en dispose encore pleinement et n'a pas d'endroit où en stocker. Merci de votre compréhension.